ALLOCUTION DU MAIRE

Nous sommes au sixième budget de notre administration. Un nombre impressionnant de projets ont été réalisés au cours des cinq dernières années et plusieurs au cours de 2010. J'ai d'ailleurs souligné les principales réalisations 2010 dans mon rapport sur la situation financière publié dans l'*Info municipale* du 2 décembre dernier. Dans le cadre de cette planification et de ces prévisions budgétaires, il sera notamment question des principaux dossiers suivants :

- **Plan d'action pour la diversification économique** qui comprend le plan d'ensemble du parc des Cheminots, suite au dépôt du plan d'affaires et la recherche d'investisseurs pour mener à bien notre projet.

- **Plan de revitalisation du noyau villageois**, en cours de réalisation, un comité restreint avec le MTQ déposera son rapport au conseil en début de 2011.

- **Plan d'action du village-relais** : poursuite des objectifs et actions pour maintenir notre statut de village-relais.

- **Plan de renouvellement des infrastructures routières** en cours de réalisation et planification des travaux à réaliser au cours des quatre prochaines années. Ces travaux pourront d'ailleurs être financés grâce au nouveau programme de remise d'une partie de la taxe d'accise qui est entré en vigueur en 2010, ainsi que par le fonds carrières et sablières.

- **Environnement**, plusieurs dossiers seront traités en cours d'année dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques, le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs, l'étude des diverses possibilités pour réduire l'utilisation de sel de voirie.

- **Tourisme, loisirs et famille,** mise en place d'une politique familiale et de la démarche amie des aînés.

BUDGET 2011

Au niveau des grandes décisions budgétaires prises par le Conseil, il y a une hausse du budget général de fonctionnement de 2 % pour l'ensemble des services d'opération. À noter que cette hausse englobe aussi une hausse pour l'ensemble de la main d'œuvre.

Ce budget comprend aussi la réalisation de certains projets spéciaux, récurrents ou non récurrents de même que divers supports financiers aux organismes communautaires qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration

Ce budget prévoit la poursuite de la publication de L'*Info municipale*, très appréciée de la population et l'analyse des possibilités d'Internet haute vitesse dans certains secteurs de la Municipalité.

Il est à noter que la convention collective de travail des employés syndiqués vient à échéance le 31 décembre 2010 et les négociations sont déjà amorcées.

En 2010 devait débuter la construction de la résidence pour personnes âgées par l'organisme communautaire Le Manoir Labellois. Le dossier avance bien et l'organisme prévoit le début des travaux au printemps 2011, ceux-ci devant être terminés en dedans d'un an. L'implication financière de la Municipalité est la donation du terrain et du presbytère ainsi qu'un montage financier pour un crédit de taxes sur le nouvel immeuble en plus d'une contribution de main-d'œuvre de la part de l'équipe municipale, autant du Conseil que des différents fonctionnaires.

Sécurité publique et protection incendie
Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2011, prévoit notamment un montant pour la formation de pompiers et d'officiers de même que pour des visites de prévention à domicile qui seront effectuées par les pompiers. Ces interventions ont eu lieu en 2010 et ont été appréciées par la population.

En 2011, la facture de la Sûreté du Québec augmente de 7 400 $, montant qui sera absorbé au complet à l'intérieur du taux de taxe de 2010.

Voirie municipale
Dans ce budget, des sommes ont été prévues pour l'amélioration des fossés, l'émondage, le remplacement de certains ponceaux et du lignage de chaussées. Nous prévoyons pour 2011 la réfection de la chaussée et des trottoirs sur la rue du Collège. Nous en profiterons pour corriger des problèmes d'alimentation d'eau en effectuant ces rénovations. Certains travaux seront aussi effectués sur le chemin Lacoste.

Précisons que s'ajoutent à ce budget de fonctionnement les investissements significatifs qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisations.

Aménagement et urbanisme
Le programme de revitalisation, relatif à la rénovation et construction domiciliaire dans certaines zones qui prévoit un crédit de taxes, étant très populaire, un budget supplémentaire de 5 000 $ a été octroyé pour assurer le paiement desdits crédits de taxes.

Environnement
Géré à partir du Service de l'urbanisme, le Service de l'environnement se voit légèrement augmenté son budget attribué en 2010. En 2011, nous voulons continuer dans le même sens qu'entrepris en 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs.

Le financement de ce service se fait partiellement par la nouvelle taxe instaurée en 2010 à une tarification de dix dollars (10 $) qui sera augmentée de deux dollars (2 $) en 2011.

Tourisme
Nous sommes à étudier la possibilité de relocaliser le bureau d'accueil touristique dans le parc René Levesque qui devrait coïncider avec la nouvelle sortie de l'axe central du contournement de la 117.

Loisirs, culture et famille
En 2010, nous avons entrepris la préparation d'une politique familiale qui se terminera en 2011.

Nous devrons prendre des dispositions pour mettre en marche la politique familiale et la démarche Municipalité amie des aînés qui seront mises en application en 2012.

Mise en application du programme 0-5-30.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opération respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc
Les coûts étant relativement les mêmes qu'en 2010, la tarification est maintenue au même niveau, soit un montant de cent-cinquante-huit dollars (158 $) par logement.

Pour le financement, une très légère baisse sera appliquée en raison de la baisse du montant annuel requis en capital et intérêt pour assurer le remboursement des emprunts.

À noter que ce budget d'aqueduc comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'aqueduc.

Aussi, le service d'aqueduc a généré un surplus, durant les dernières années, maintenant comptabilisé en « surplus réservé pour l'aqueduc », d'environ 30 000 $. Ceci nous permettra de réaliser d'éventuels travaux d'amélioration sans encourir d'impact financier pour le contribuable.

Égout
En raison des coûts plus élevés pour l'entretien du réseau, il y a une hausse de 5 % des tarifs. Ce qui représente un montant de six dollars (6 $) par logement.

Pour ce service aussi, le budget comprend une contribution au fonds réservé pour le renouvellement de la flotte de véhicules représentant une proportion d'utilisation des véhicules à l'entretien de l'égout.

Par ailleurs en raison de l'avancement des remboursements du service de la dette relié à l'égout, une baisse du montant requis en capital et intérêt pour le remboursement annuel permet une diminution du taux de taxation. Le propriétaire d'une maison unifamiliale de 150 000 $ devrait voir une économie d'environ 4,50 $, sur son compte de taxe, pour ce service de la dette.

En outre, le Service d'égout a généré un surplus, durant les dernières années, maintenant comptabilisé en « surplus réservé pour l'égout », d'environ 43 000 $. Ceci nous permet d'envisager la vidange éventuelle des étangs aérés sans encourir d'impact financier pour le contribuable.

Matières résiduelles
Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables. À noter que ce service couvre aussi la récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques directement au garage municipal. Le taux de cette taxe subit une augmentation de l'ordre de vingt-quatre dollars (24 $) la porte causée directement par l'augmentation de la quote-part payable à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. Cette hausse s'explique par une redevance exigée par le MDDEP qui passe de 10,89 $ à 20,38 $ la tonne. De plus, des sommes additionnelles sont prévues pour le fonctionnement des écocentres régionaux et municipaux qui devraient être en fonction à l'été 2011. Vous pourrez disposer gratuitement de ce service dans tous les écocentres de notre MRC. Il est très important de mentionner qu'il faut réduire l'enfouissement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs pour se faire du compost, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction et nos surplus accumulés depuis des années. Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient de recevoir des redevances du MDDEP et réduiraient notre facture des matières résiduelles.

Sûreté du Québec
La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2011, de 359 230 $ soit une hausse de 7 400 $. Répartie sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux reste fixé à 0,101 $ par tranche de 100 $ d'évaluation. La venue des nouveaux policiers dans la Municipalité s'est effectuée en septembre 2010. Le port d'attache demeure encore Mont-Tremblant tant que le nouveau poste ne soit pas construit à St-Agathe et qu'un poste satellite soit aménagé à Labelle.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)
Cette taxe, établie à 0,0211 $ du 100 $ d'évaluation sert au remboursement relatif à cinq règlements d'emprunt comprenant le pavage de la rue du Collège (règlement nº 66.2), des travaux au village et à la caserne (règlement nº 93-138), l'achat des camions incendie et benne en 2003 (règlement nº 2003-78 et 2003-79). Il comprend aussi le remboursement annuel requis relatif au nouvel emprunt réalisé pour acheter le camion autopompe du service incendie en 2009. Pour 2011, le montant à rembourser totalise 75 000 $.

On retrouvera au service de la dette les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont généralement financés à l'intérieur même du budget général grâce à des économies réalisées au Service des travaux publics.

LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au niveau des investissements, plus de 630 000 $ d'immobilisations sont prévues pour l'année 2011 seulement et se répartissent de la façon suivante :

Suite à l'entrée en vigueur du programme de remise d'une partie de la taxe d'accise, la Municipalité continue la réalisation de réfection de divers chemins. La nature des travaux à exécuter de même que l'échéancier de réalisation seront évalués avec le ministère des Transports et mis en application en lien avec le plan de renouvellement des infrastructures routières.

Le projet de prolongation du réseau d'égout prévu antérieurement afin de desservir un nouveau projet domiciliaire est reporté en 2012 en attente du promoteur.

Certains autres projets tels le renouvellement d'équipements informatiques, l'achat d'habits de combat de feu (bunkers) et l'installation de nouvelles bornes sèches pour favoriser un meilleur combat contre les incendies, se poursuivront au cours de l'année 2011.

À noter que certains projets, notamment celui de la couverture Internet haute-vitesse des secteurs non encore couverts, seront poursuivis en vue de trouver la meilleure solution possible. D'autres projets pourront aussi être réalisés suivant les opportunités qui se présenteront, les subventions disponibles et les partenariats toujours possibles.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

En conclusion, l'augmentation moyenne du compte de taxe d'une résidence d'une valeur de cent cinquante mille dollars (150 000 $) sera d'environ quarante dollars (40 $). Cette augmentation est principalement due au coût des matières résiduelles pour vingt-quatre dollars (24 $), du réseau d'égout pour six dollars (6 $) et de deux dollars (2 $) pour la taxe environnementale. Le reste de l'augmentation provient de l'augmentation du taux général de 2 %.

Vous trouverez, accompagnant votre compte de taxe, un document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2011, comme nous le faisons depuis quelques années.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil sera, en outre, présenté et disponible sur notre site Internet.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2011. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Pour terminer, j'aimerais dire que les membres de mon conseil et moi-même sommes très fiers du bilan de ces cinq années. Je crois que Labelle a les atouts pour diversifier son économie et que nous sommes vigilants à escorter les différents promoteurs qui veulent faire des affaires dans notre municipalité. Notre volonté est d'assurer aux contribuables Labellois une qualité de vie à la hauteur de leurs attentes et des services de qualités à un coût des plus raisonnable.

Le maire, Gilbert Brassard

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, POSTE 5021

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :
Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Gestion des plaintes relative aux matières résiduelles

Veuillez prendre note que depuis le 1er janvier 2010, la Municipalité de Labelle prend à charge le suivi des dossiers concernant la gestion des matières résiduelles.

Donc, pour toute difficulté quant à la collecte des matières résiduelles ou recyclables, veuillez communiquer avec la Municipalité au numéro indiqué ci-dessous et nous ferons le suivi requis.

Veuillez consulter les consignes à suivre pour la collecte des déchets domestiques et des matières recyclables dans notre calendrier de collecte 2011.

Pour toute plainte ou information, veuillez contacter Mme Ginette Cormier, secrétaire au Service de l'urbanisme au 819-681-3371 poste 5001.

AVIS PUBLIC

Municipalité de Labelle

relatif à l'adoption des prévisions budgétaires 2011 et du plan triennal d'immobilisations

Par la présente, avis est donné que lors de la séance extraordinaire du 13 décembre 2010, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 et le plan triennal d'immobilisations, comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Revenus	**Prévisions 2011**	**Prévisions 2010**	**Variation**
Taxes	3 870 935 $	3 738 506 $	132 429 $
Paiement tenant lieu de taxes	136 325 $	123 436 $	12 889 $
Autres revenus de sources locales	353 800 $	431 566 $	(77 766)$
Transferts gouvernementaux	232 022 $	222 988 $	9 034 $
Total des revenus	**4 593 082 $**	**4 516 496 $**	**76 586 $**
Dépenses			
Administration générale	801 007 $	746 743 $	54 264 $
Sécurité publique	515 276 $	510 973 $	4 303 $
Transport	918 374 $	887 570 $	30 804 $
Hygiène du milieu	674 049 $	623 505 $	50 544 $
Santé et bien-être	8 200 $	5 870 $	2 330 $
Urbanisme et développement	312 299 $	286 315 $	25 984 $
Loisirs et culture	595 080 $	587 263 $	7 817 $
Frais de financement	182 756 $	196 110 $	(13 354) $
Total des dépenses de fonctionnement	**4 007 041 $**	**3 844 349 $**	**162 692 $**
Autres activités financières	457 662 $	440 792 $	16 870 $
Excédent des activités financières avant affectations	**128 379 $**	**231 355 $**	**(102 976) $**
Affectations:			
aux activités d'investissement	69 175 $	142 150 $	(72 975) $
au surplus accumulé non affecté	- $	- $	- $
au fonds réservé - développement	42 128 $	50 000 $	(7 872) $
au fonds de roulement	17 076 $	39 205 $	(22 129) $
Total des affectations:	**128 379 $**	**231 355 $**	**(102 976) $**
Résultat après affectations	**- $**	**- $**	- $

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Prévisions 2011	**Prévisions 2010**	**Variation**
Dépenses d'immobilisations			
Administration générale	29 000 $	8 150 $	20 850 $
Sécurité publique	9 500 $	7 000 $	2 500 $
Transport	600 175 $	201 518 $	398 657 $
Hygiène du milieu	- $	123 000 $	(123 000 $)
Urbanisme et développement	10 000 $	91 000 $	(81 000 $)
Loisirs et culture	3 000 $	10 000 $	(7 000 $)
Total dépenses d'immobilisations	**651 675 $**	**440 668 $**	**211 007 $**

Financement			
Emprunt à long terme		106 500 $	(106 500 $)
Affectation activités de fonctionnement	69 175 $	142 150 $	(72 975 $)
Financement par la taxe d'accise	582 500 $	192 018 $	390 482 $
Total des conciliations - fins budgétaire	**651 675 $**	**440 668 $**	**211 007 $**
Surplus de l'exercice - fins budgétaire	**- $**	**- $**	- $

Taux de la taxation générale au 100 $ d'évaluation	**Taux 2011**	**Taux 2010**	**Variation**
Taxe générale (résidentielle)	0.6474 $	0.6347 $	0.0127 $
Taxe générale Service de la dette	0.0211 $	0.0244 $	-0.0033 $
Taxe de la Sûreté du Québec	0.1010 $	0.1010 $	- $
Total	**0,7695 $**	**0,7601 $**	0.0094 $

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

SERVICE	DESCRIPTION	2011	2012	2013
ADMINISTRATION	Porte coulissante salle Machabée	7 900 $		
	Équipement informatique	7 000 $	5 000 $	5 000 $
	Suite Microsoft Office Version 2010	9 000 $		
	Aménagement de la voûte pour archives	5 100 $	5 925 $	
	Total administration	**29 000 $**	**10 925 $**	**5 000 $**
INCENDIE	Achat de bunker (habit combat feu)	6 000 $		
	Achat de bornes sèches de 6"	3 500 $	3 500 $	3 500 $
	Total incendie	**9 500 $**	**3 500 $**	**3 500 $**
TRAVAUX PUBLICS	Achat Fourche et pouce pour rétro-caveuse	10 175 $		
	Achat pelle One-Way pour F-550	7 500 $		
	Réfection de trottoirs (financement taxe d'accise)	82 500 $	25 000 $	25 000 $
	Réfection rues et chemins du Collège et autres à déterminer (financement taxe d'accise)	500 000 $	200 000 $	200 000 $
	Total travaux publics	**600 175 $**	**225 000 $**	**225 000 $**
HYGIÈNE DU MILIEU	Projet Clot	**- $**	123 000 $	**- $**
	Glissière de sécurité au lac Chaud de Fond	**- $**	14 600 $	**- $**
	Total hygiène du milieu	**- $**	**137 600 $**	**- $**
URBANISME ET DÉ-VELOPPEMENT				
	Sentier National	5 000 $	- $	- $
	Achat du terrain Papineau	5 000 $	- $	- $
	Total urbanismes et développement	**10 000 $**	**- $**	**- $**
LOISIRS ET CULTURE	Rénovation cuisine salle communautaire	3 000 $	- $	- $
	Équipement cuisine salle communautaire	- $	3 000 $	3 000 $
	Total loisirs et culture	**3 000 $**	**3 000 $**	**3 000 $**
TOTAL :		**651 675 $**	**398 025 $**	**236 500 $**

DONNÉ à Labelle, ce douzième jour de janvier deux-mille-onze (12 janvier 2011).

La secrétaire-trésorière, Claire Coulombe, g.m.a.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Paiements

Veuillez noter que pour les paiements SIPC (guichet automatique, par téléphone ou par Internet), votre numéro de compte est égal à votre numéro de matricule. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement a bien été effectué. Vous pouvez contacter votre institution financière ou nous contacter pour procéder à la vérification du paiement.

Contestation d'évaluation

Malgré le fait qu'il est indiqué sur le compte de taxes ou le formulaire, que vous devez déposer la demande à la MRC des Laurentides, vous devez, au préalable, le déposer au service de la taxation de la Municipalité de Labelle, pour signature du fonctionnaire désigné. Veuillez inclure au compte de taxes ou au formulaire, le chèque payable à l'ordre de la MRC des Laurentides. Le service de la taxation se chargera de faire parvenir le tout à la MRC.

Paiement par la poste

Si vous n'avez pas vos coupons de remise, veuillez inscrire lisiblement sur le chèque, l'adresse de votre résidence dans la Municipalité de Labelle ou votre numéro de matricule (numéro de dossier).

Veuillez prendre note que vous pouvez toujours consulter la matrice graphique de la Municipalité de Labelle sur le site internet de la MRC des Laurentides au http://www.mrclaurentides.qc.ca/fr/services/mapguide/carte_interactive_public.html et cliquez ensuite sur le lien de la matrice graphique de Labelle numéro 78120.

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Eve Pichette-Dufresne, 819-681-3371, poste 5009

PROGRAMMATION LOISIRS DE L'ANNÉE 2011

Pour l'année 2011, la programmation des loisirs sera publiée et distribuée dans les foyers via la poste aux dates suivantes :

Programmation estivale le 14 avril;
Programmation d'automne le 24 août;
Programmation d'hiver le 7 décembre;

LOCATION DE SALLES

Vous chercher un endroit pour un rassemblement familial, une réunion, une formation, un mariage? Saviez-vous que la Municipalité de Labelle loue les salles Valiquette, Wilfrid-Macchabée, le gymnase du centre communautaire et le pavillon des loisirs pour un prix abordable? Informez-vous auprès du Service des loisirs et tourisme au 819-681-3371 poste 5009.

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de bénévole pour s'impliquer lors d'activités organisées par la Municipalité de Labelle et certains organismes ont aussi besoin de gens pour combler des fonctions au sein de leur conseil d'administration. Si vous avez envie de vous impliquer au sein de votre communauté, contactez le Service des loisirs et du tourisme au 819-681-3371, poste 5009 pour faire part de vos intérêts et aptitudes.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Gilbert Brassard

- Maire;
- Membre du Conseil des maires de la MRC;
- Membre de la Commission des finances;
- Membre du Comité de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) des Laurentides;
- Membre du Comité de gestion des forêts publiques;
- Membre du Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD);
- Membre de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant;
- Membre d'office sur tous les comités et commissions;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisme des bassins versants (OBV) des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumons;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité des ressources naturelles du territoire des Laurentides;
- Membre du Comité de planification et du développement du territoire de la MRC des Laurentides;
- Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR).

Claude Nantel

- Membre de la Commission des finances;
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme;
- Coresponsable du dossier de la protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité auprès du CGAL;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement.

Claude Labonté

- Conseiller responsable du dossier sur le développement économique;
- Membre du Conseil d'administration de Loisirs Laurentides;
- Conseiller responsable des relations avec les associations;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Sûreté du Québec;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement;
- Membre du Comité de retraite;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisation des bassins versants (OBV) des rivières Rouge-Petites-nation et Saumon et membre de l'OBV Rivière-Rouge-Nord.

Patrice Charette

- Conseiller responsable du Service des travaux publics et de la voirie;
- Conseiller délégué à l'Office municipal d'habitation;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare.

Nadia Masse

- Représentante de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Conseil d'administration du Comité Labelle en fête;
- Conseillère responsable du dossier du Service des loisirs et du tourisme;
- Conseillère responsable de la culture;
- Membre du Comité des loisirs;
- Membre de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales et/ou des aînés et représentante auprès du Carrefour action municipale et famille;
- Conseillère sur le Comité de la politique familiale.

Robert Bergeron

- Maire substitut à la MRC;
- Responsable de la Commission des finances;
- Représentant de la Municipalité auprès du Transport adapté des Laurentides;
- Responsable de la Commission des ressources humaines;
- Coresponsable de la Municipalité dans le dossier de protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité d'étude Internet haute-vitesse en zones non-desservies.

Michel Lefebvre

- Conseiller responsable du dossier de la sécurité publique et du Service de sécurité incendie;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Comité de retraite;
- Membre du Comité Village-Relais.

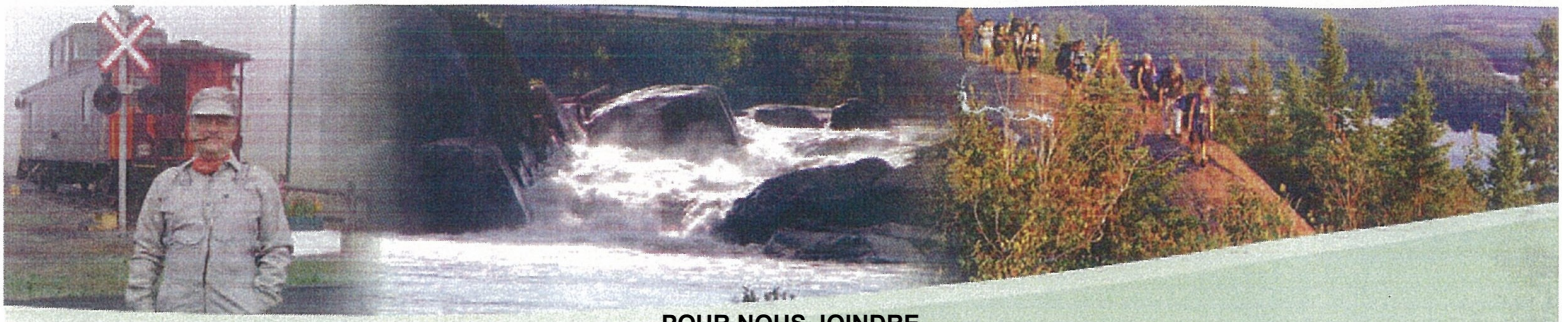

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : (819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Gilbert Brassard	(5006)

ADMINISTRATION

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)
Finances	Marie-France Turpin, directrice	(5002)
Greffe	Geneviève Gaudreau	(5003)
Taxation	Nathalie Charette	(5005)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs	Eve Pichette Dufresne, directrice	(5009)
	Janick Nantel	(5028)
Télécopieur		(819) 686-2189
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)
Piscine	Johanne Paquette	(5014)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)

SERVICE D'INCENDIE

Stephen Potts, directeur	(5023)
Urgence	911

TRAVAUX PUBLICS

Marc Ethier, directeur	(5010)
Télécopieur	(819) 686-1083
Urgence (téléavertisseur)	(800) 363-3781
Demandez numéro d'usager	(414258)

URBANISME

Marc Blaquière, directeur	(5007)
Charles Elie Barrette	(5008)
Ginette Cormier	(5001)

INFO MUNICIPALE

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver plusieurs informations sur le site internet de la Municipalité, dont *l'Info municipale* au www.municipalite.labelle.qc.ca. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par courriel. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca.

INFO MUNICIPALE : Copiright 2010 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca